



## SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DU PARC NATUREL REGIONAL OISE – PAYS DE FRANCE

### COMMISSIONS RESSOURCES NATURELLES ENERGIE CLIMAT

#### COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 26 SEPTEMBRE 2023

##### Etaients présents :

Dominique DUFUMIER	Maire-Adjoint de FOSSES et Président de la commission RNEC
Pascale OLIVAS	Chargée de mission environnement au Parc naturel régional Oise-Pays de France
Guilhem MASCARELL	Chargé de mission mobilité durable au Parc naturel régional Oise-Pays de France
Sylvie CAPRON	Directrice du Parc naturel régional Oise-Pays de France
Didier GROSPIRON	Maire-Adjoint d'Aumont-en-Halatte
Thierry MARVILLE	Maire-adjoint d'Aumont-en-Halatte
Éric CHERMET	Président du SICGPOV
Elisabeth SIBILLE	Maire-Adjointe de Senlis
Françoise BALOSSIER	Conseillère Municipale de Senlis
Leslie PICARD	Maire-Adjointe d'Orry-la-Ville
François DUMOULIN	Maire de Courteuil
Hervé DEHEZ	Membre de l'association des Amis de la Terre du Val d'Ysieux
Thierry ARISTHÈNE	Responsable Aménagement du Territoire Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne

##### ORDRE DU JOUR

###### - Commission RNEC

- Bilan année 1 du programme AcoTE pour le développement de lignes de covoiturage
- Programme d'actions 2024
  - Renouvellement des lignes de covoiturage
  - Prêt de vélos triporteurs à assistance électrique
  - Accompagnement de copropriété à la rénovation énergétique
  - Démarche d'écologie industrielle territoriale : soutien à des actions

Dominique DUFUMIER remercie les participants et introduit la séance en présentant Pascale OLIVAS, remplaçante de Coline LEPACHELET au poste de Chargée de mission Environnement.

##### Bilan année 1 du programme AcoTE

Guilhem MASCARELL entame l'ordre du jour par le programme AcoTE pour le développement de lignes de covoiturage. Il rappelle les enjeux de ce programme pour le territoire dont les actifs effectuent de nombreux déplacements pendulaires notamment vers la région parisienne.

Guilhem MASCARELL détaille les phases de co-construction et d'expérimentation du programme avec le prestataire La Roue Verte. Une phase enquête auprès des usagers, soutenue par une campagne de

communication a abouti à la mise en place de 9 lignes tests desservant les gares de Chantilly et Orry-la-Ville-Coye. Un travail de co-construction a été réalisé avec les communes de chaque tracé afin de définir les meilleurs emplacements pour les arrêts. Un service de taxi est pris en charge par le dispositif en cas de défection d'un conducteur.

La phase expérimentation a démarré en juillet 2022 avec l'ouverture des lignes aux conducteurs qui bénéficient d'ores et déjà, grâce à leur inscription, d'un versement à chaque trajet effectué. Cette phase est nécessaire afin d'assurer un nombre de conducteurs suffisant pour pouvoir ouvrir les lignes aux passagers. Cette ouverture interviendra la deuxième quinzaine d'octobre 2023.

Hervé DEHEZ demande si une assurance est nécessaire.

Aucune assurance spécifique n'est nécessaire. Néanmoins, une déclaration sur l'honneur d'assurance véhicule est demandée à l'inscription en tant que conducteur.

La Roue Verte assure le service aux usagers.

François Dumoulin demande si un conducteur peut déclarer un trajet sans l'avoir effectué.

Grâce à l'application, les véhicules sont suivis et enregistrés à chaque arrêt prévu.

Guilhem MASCAREL informe que la fin du programme AcoTE financé par les Certificats d'économie d'énergie interviendra en avril 2024. Le PNR propose de prolonger l'action jusqu'au 31 décembre 2024.

Le coût de l'action pour le Parc est de 30 000 € TTC.

À la fin du projet, les lignes pourront être reprises par les Communautés de communes intéressées. Les Communautés de communes n'auront pas l'obligation de travailler avec La Roue Verte. Des aides financières de la région ou de l'Union Européenne pourraient permettre de réduire le coût du service.

Thierry Aristhène informe que le Fonds Vert pourrait financer les dispositifs à hauteur de 50%.

Il relate également que le Parc Astérix a mis en place un dispositif équivalent avec le prestataire Karos et que les résultats sont très prometteurs. Cette solution est une bonne alternative aux transports en commun en milieu rural.

François DUMOULIN demande si la plateforme de la Roue Verte est d'ampleur nationale.

Oui, mais il s'agit uniquement de mise en place de lignes territoriales.

### **Prêt de vélos triporteurs à assistance électrique**

Guilhem MASCAREL rappelle l'objectif de réduction des déplacements carbonés afin de lutter contre les émissions de Gaz à Effets de Serre.

L'objectif de cette action est de permettre aux communes de tester un triporteur à assistance électrique pour différents services : distribution de documents dans les boîtes aux lettres, déplacement des services techniques avec petit outillage, transport de matériel, etc.

François DUMOULIN indique qu'un employé municipal de sa commune a répondu par l'affirmative à la question de l'utilisation de ce type de véhicule.

François BALOSIER indique qu'à Senlis un éducateur sportif se déplace en vélo cargo où il range son matériel.

Thierry ARISTHENE ajoute que cette mise à disposition est également une solution pour les agents ne possédant pas le permis de conduire.

Didier GROSPIRON met en garde sur l'éventuelle nécessité des trirflash pour les véhicules d'entretien sur la chaussée.

Les élus considèrent qu'il s'agit d'une bonne idée de test.

Il est précisé que le triporteur sera mis à disposition pour une durée d'1 mois et pourra être proposé également aux entreprises possédant plusieurs bâtiments sur une grande emprise de terrain.

Le coût de l'action pour le Parc est de 22 542 € TTC pour 2 triporteurs incluant le service d'entretien et de livraison du matériel.

### **Accompagnement des copropriétés à la rénovation énergétique**

Pascale OLIVAS rappelle le principe de cet accompagnement mis en place précédemment dans le cadre du COTTRI.

Une convention avait été signée entre le PNR Oise-Pays de France et le Service Public de l'Efficacité Energétique (SPEE) qui, dans le cadre de son dispositif « Hauts-de-France Pass Copropriété » accompagne les copropriétés dans un programme de rénovation divisé en 3 phases : 1- Conception du Projet avec Diagnostic ; 2- Consultation des entreprises de travaux ; 3- Réalisation des travaux.

Cet accompagnement coûte pour chaque copropriétaire 900 € divisé en 3 phase de 300 €.

Les copropriétaires ont la possibilité de ne pas continuer l'accompagnement après le rendu du diagnostic avec estimation du montant des travaux.

Le PNR proposait de financer 250 € pour la 1<sup>ère</sup> phase puis 100 € pour la seconde phase.

L'objectif était de financer à minima 3 copropriétés de + de 50 lots sur l'emprise Oise du PNR afin de susciter une émulation.

Aujourd'hui cet objectif est atteint et de nouvelles copropriétés souhaitent bénéficier de ce dispositif.

Il est proposé de réserver une enveloppe de 101 850 € au programme d'action 2024.

Dominique DUFUMIER demande si les matériaux biosourcés sont pris en compte dans cette action. Ce n'est pas inclus. L'appel à projet relatif aux matériaux biosourcés ne concerne que les bâtiments publics.

Dominique DUFUMIER aimerait que Le Parc réfléchisse à une monnaie locale qui n'incite pas à mobiliser l'argent de la subvention pour des achats non vertueux sur le plan environnemental.

François DUMOULIN alerte sur le risque de financer des chaudières surdimensionnées.

### **Démarche d'Ecologie Industrielle Territoriale (EIT) ; soutien à des actions**

Sylvie CAPRON rappelle la convention tripartite signée entre la Chambre de Commerce et d'industrie de l'Oise, la Communauté de Communes Senlis Sud Oise et le PNR en janvier 2023 pour la mise en place d'une démarche EIT sur les zones d'activités de la CCSSO.

Cette démarche, qui court sur deux années, consiste à encourager une dynamique collaborative et des actions partagées entre les entreprises. Elle est accompagnée d'une étude biodiversité sur les ZAE.

L'année écoulée a consisté à fédérer les acteurs par l'organisation de réunions, réaliser des visites d'entreprise et des diagnostics mutiflux dans l'objectif d'identifier les enjeux, de détecter des leviers et des besoins.

Il est proposé de réserver une enveloppe de 40 000 € afin d'accompagner les entreprises qui souhaiteraient développer des actions environnementales concrètes.

Cette enveloppe pourrait être proposée sous forme de concours, et attribuée après discussion des commission RENEK et développement économique.

François DUMOULIN rapporte l'attente forte des entreprises de la CCSSO sur ce type de dispositif, notamment par la voix de l'association Sud Oise Entreprise.

Dominique DUFUMIER évoque la filière chanvre qui pourrait se développer sur le territoire.

Un membre de la commission demande s'il y a eu des études concernant la filière bois-énergie à l'échelle du territoire. Une étude a été réalisé concernant le gisement de biomasse.

Sylvie CAPRON ajoute que la commune de Chantilly réfléchit à la mise en place d'un réseau de chaleur par la géothermie ou la biomasse.